

LAURENCE DUMONT

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À LA CIRCONSCRIPTION



2^E CIRCONSCRIPTION DU CALVADOS

OCTOBRE 2014



ÉDITO

Dans un contexte économique et social particulièrement difficile pour de nombreux français, il est primordial pour moi de continuer à privilégier l'écoute et la présence sur le terrain. Les échanges dans la circonscription sont indispensables. Les points de vue de tous, élu(e)s, habitant(e)s, associations, syndicats, sur la situation actuelle nourrissent ma réflexion de législateur.

Je m'efforce aussi d'être la courroie de transmission auprès des Ministres des attentes des français, de leur ressenti, des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Car si je suis convaincue que notre pays doit être redressé pour que l'avenir

des générations futures ne soit pas hypothéqué, je suis également persuadée que ce redressement doit se faire dans la justice.

Comme membre de la majorité, j'ai un devoir de loyauté bien sûr; mais d'une loyauté qui repose sur la nécessité pour le gouvernement d'instaurer, avec les député(e)s socialistes et de toute la Gauche, une écoute attentive et un dialogue constant. Ce n'est qu'ainsi que la majorité peut espérer réussir, dans l'intérêt du plus grand nombre.



Paris/juillet 2014
Les élus de la circonscription reçus à l'Assemblée nationale.

SOMMAIRE

- > **RETOUR SUR LES TEXTES IMPORTANTS ADOPTÉS** page 2
- > **L'EXPÉRIENCE DE TERRAIN POUR BIEN LÉGIFÉRER** page 3
- > **LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS LA CIRCONSCRIPTION** pages 4 - 5
- > **LE 70^E ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT** page 6
- > **MON IMPLICATION DANS LES DOSSIERS LOCAUX** page 7
- > **AU PLUS PROCHE DU TERRAIN** page 8

BILAN CHIFFRÉ

607

dossiers d'interventions en circonscription

15

délégations syndicales rencontrées

20

associations reçues

14

interventions en séance et en commission à l'Assemblée nationale

10

propositions de loi co-signées

1 rapport

rendu sur la proposition de loi relative au contrôleur général des lieux de privation de liberté

1 proposition de résolution

déposée et adoptée à l'unanimité



RETOUR SUR LES TEXTES IMPORTANTES ADOPTÉS

Dans un contexte difficile, la majorité œuvre pour l'amélioration du quotidien des français

LA BAISSÉ DES IMPÔTS DES PLUS MODESTES

La lutte contre la fraude fiscale, garantie de l'égalité des citoyens face à l'impôt.

Grâce à la création du Service du Traitement des Déclarations Rectificatives en juin 2013, nombre de contribuables détenant des avoirs à l'étranger non déclarés se sont mis en conformité avec les services fiscaux. Les recettes supplémentaires ainsi récupérées devraient atteindre 1,85 milliard d'euros en 2014, dépassant les objectifs que l'Etat s'était fixés. Celles-ci ont permis, dès septembre 2014, de réduire l'impôt de 3,7 millions de ménages modestes dont 2 millions qui n'y seront plus soumis.

Afin de se donner une plus grande marge de manœuvre, le Gouvernement a décidé d'intensifier sa lutte contre la fraude fiscale et a présenté le 22 mai dernier, un Plan biennal de lutte contre la fraude. L'objectif étant, au-delà des réductions accordées, d'étendre les baisses d'impôts aux classes moyennes dès l'adoption du budget 2015.

Chaque année, on estime entre 60 et 80 milliards d'euros la perte fiscale résultant de la fraude.

DES DROITS NOUVEAUX POUR LE CONSOMMATEUR

Améliorer la vie quotidienne des français et leur redonner du pouvoir d'achat, tels sont les objectifs de la loi consommation.

Elle crée de nouveaux outils de régulation économique. Elle offre, par exemple, la possibilité d'entreprendre des actions de groupe de consommateurs, dès lors qu'ils estiment avoir été victimes d'un préjudice. Elle génère du pouvoir d'achat grâce aux mesures concernant les assurances et l'optique. L'assuré peut ainsi résilier à tout moment ses contrats d'assurance, faisant ainsi jouer la concurrence. 2/3 des français portent des lunettes, ils peuvent dorénavant les acheter sur internet et réaliser ainsi jusqu'à 70% d'économie par rapport aux tarifs pratiqués en magasin.

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS FEMMES - HOMMES

La loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes constitue un progrès sans précédent.

Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent enfin, grâce à cette loi. Le congé parental peut, par exemple, être partagé entre les parents, les femmes victimes de violences conjugales sont mieux protégées et la notion de « situation de détresse » n'est plus une condition au droit à l'avortement. Au-delà des questions sociétales, force est de constater que l'inégalité concerne également l'entreprise. C'est pourquoi dorénavant, l'égalité

salariale en entreprise doit être négociée et les conseils d'administration féminisés.

LA CRÉATION DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Une nouvelle avancée sociale pour les salariés ou les demandeurs d'emploi qui souhaitent se former.

Issue des négociations interprofessionnelles, la loi relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale offre un nouveau droit aux salariés. Ceux-ci bénéficient maintenant d'un compte personnel de formation (CPF), en remplacement du DIF. Ce compte est universel, qualifiant et sa portabilité possible tout au long de sa vie professionnelle. Autre nouveauté, le contrat d'apprentissage peut être conclu dans le cadre d'un CDI.

LA GARDE ALTERNÉE EFFECTIVE

La loi relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant permettra de mieux encadrer la séparation.

Soutenue par les associations familiales, elle clarifie la notion de coparentalité dans le cadre notamment de la résidence alternée, par la médiation familiale et dans l'intérêt principal de l'enfant. Elle permet de reconnaître également une place aux beaux-parents. Ce texte progressiste apporte des réponses aux problèmes pratiques des familles séparées et recomposées.

“Un couple de retraités percevant chacun une pension de 1200€ économise 700€ d'impôts en 2014”

L'EXPÉRIENCE DE **TERRAIN** POUR BIEN LÉGISFÉRER

Mes échanges constants avec les acteurs locaux sont essentiels à mon travail de parlementaire

MIEUX CONTRÔLER LES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ

La proposition de loi sur le Contrôle général des lieux de privation de liberté, dont j'ai été rapporteur, conforte l'action du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté, clarifie les modalités de son action et protège ses interlocuteurs dans le but d'assurer un traitement digne des personnes privées de liberté. Il crée une nouvelle mission de contrôle du raccompagnement des étrangers dans leur pays d'origine.

Jean-Marie DELARUE, qui a inauguré la fonction de contrôleur, a contribué à la reconnaissance de l'institution, à son indépendance et à son acceptation par l'ensemble des acteurs concernés. J'ai organisé une rencontre à CAEN, en sa présence, pour débattre avec les acteurs locaux des conditions de détention et de privation de liberté.



Mondeville/juillet 2014 200 personnes sont venues échanger avec Jean-Marie DELARUE.

"J'ai défendu l'amélioration du contrôle des droits des personnes en prison"

LES CHIFFRES DU CONTRÔLE

Depuis 2008, ont été visités par le CGLPL et ses équipes :

- 296** des 4095 locaux de garde à vue
- 25** des 236 locaux de rétention douanière
- 64** des 181 dépôts/geôles des tribunaux
- 179** des 191 établissements pénitentiaires
- 71** des 102 locaux de rétention administrative

Par ailleurs, les réponses aux saisines individuelles sont passées de **192** en 2008 à **4 116** en 2013.

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ENFIN RECONNUE

A mon invitation, des acteurs de l'ESS ont pu échanger avec la Ministre en charge du projet de loi.

Dynamique et créateur d'emplois non délocalisables, le secteur est fort d'un millier de structures sur ma circonscription. J'ai organisé une rencontre à l'Assemblée nationale entre ses principaux représentants (associations, mutuelles, coopératives...), la Ministre en charge de l'ESS, Valérie Fourneyron et le député Yves Blein, rapporteur du texte. Ce moment a été l'occasion d'échanger sur les conditions d'attribution du label « social et solidaire », sur les nouvelles perspectives de financement de l'ESS (la BPI, les appels d'offres, les titres associatifs...) et de sa gouvernance (création de la chambre française de l'ESS et des Pôles Territoriaux de Coopération Economique).



Paris/mai 2014 : les acteurs de l'ESS autour de la Ministre et de Laurence Dumont

LE POUVOIR D'AGIR DONNÉ AUX SALARIÉS DES ENTREPRISES DE MOINS DE 250 SALARIÉS.

Les salariés d'une PME peuvent désormais faire une offre de reprise sous la forme d'une SCOP (société coopérative ouvrière de production). Pour cela, le chef d'entreprise aura l'obligation d'avertir ses salariés, au moins 2 mois à l'avance, de son intention de céder. Pour favoriser la transaction, ces derniers auront la possibilité de se constituer en « SCOP d'amorçage » pendant 7 ans maximum, le temps de mobiliser les fonds nécessaires pour devenir majoritaires au capital.

UN PREMIER ACTE POUR SORTIR VRAIMENT DE LA PROSTITUTION

En 2012, j'étais intervenue dans l'hémicycle lors de l'adoption, à l'unanimité, de la résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France. Une proposition de loi a, depuis, été déposée et adoptée à l'Assemblée nationale afin de permettre une réelle sortie de la prostitution. Elle prévoit un accompagnement des personnes, une véritable politique

de prévention et la pénalisation du client. Pour en débattre, j'ai eu le plaisir de recevoir Maud OLIVIER, rapporteure de ce texte le 7 novembre 2013, à l'Université de CAEN, en partenariat avec Osez le féminisme, le Nid et l'Unef 14.

"90 % des personnes prostituées en France sont d'origine étrangère et victimes de la traite des êtres humains"



Caen/novembre 2013 - Des échanges passionnés ont animé le débat à l'Université de Caen.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS LA CIRCONSCRIPTION

Venu à mon invitation, Claude BARTOLONE a découvert l'innovation et les savoir-faire locaux



Hérouville St-Clair/octobre 2013 - Echanges avec les élèves du lycée Rabelais

En recevant le quatrième personnage de l'État, j'ai voulu valoriser l'action de tous ceux qui contribuent à l'attractivité du territoire.

LA VISITE DU LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE RESTAURATION FRANÇOIS RABELAIS

Fortement pourvoyeurs d'emplois, l'hôtellerie et la restauration attirent de plus en plus de jeunes bas-normands. Le niveau de formation du lycée Rabelais est unanimement reconnu. J'ai donc souhaité que cet établissement soit mis à l'honneur lors de la visite du Président de l'Assemblée nationale. La rencontre avec les élèves, les professeurs et l'équipe de direction a été particulièrement riche. Pendant plus de deux heures, nous avons pu échanger sur l'enseignement qu'ils recevaient et sur les perspectives d'emplois. Cette visite a été rythmée par un long arrêt dans les cuisines et une présentation de l'école de boulangerie.

"Trois élèves en stage à l'Assemblée nationale."

L'importance des stages en milieu professionnel.

Claude BARTOLONE se devait également de recueillir l'avis des professionnels sur ce secteur économique, mais également sur les liens qui sont tissés avec l'Education nationale. La table ronde organisée avec les trois chefs étoilés caennais et le directeur d'un hôtel 5 étoiles de Deauville (qui accueillent tous des stagiaires de Rabelais), a démontré leur grande écoute, mais aussi leurs exigences vis-à-vis des jeunes en matière de « savoir-faire et de savoir être ».



Paris/décembre 2013 - Dans les cuisines de l'Hôtel de Lassay durant le stage d'un élève de BTS

Un déplacement qui débouche sur un partenariat

Sur ma proposition, le Président de l'Assemblée nationale a signé une convention triennale permettant à des élèves du lycée Rabelais de venir en stage à l'Assemblée nationale dans les restaurants, mais aussi dans les cuisines du

prestigieux Hôtel de Lassay (« résidence » du Président de l'Assemblée nationale). Durant l'année scolaire 2013-2014, trois élèves ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif innovant que j'ai initié pour les jeunes bas-normands. Leurs stages à l'Assemblée nationale, seront, j'en suis persuadée, un plus sur leur CV.



BERTILLE BEEKES

Élève en BTS Hôtellerie
Restauration au Lycée Rabelais,
témoigne :

« J'ai eu la chance d'évoluer au sein des différents restaurants de l'Assemblée nationale. Pendant 16 semaines, les équipes avec lesquelles j'ai travaillé ont su me transmettre leurs savoirs et savoir-faire. Cette formation m'a confortée dans l'idée de poursuivre dans cette voie. Réussir mon examen et accéder à la mention complémentaire « desserts de restaurant » sont les prochaines étapes. Ce stage restera un de mes plus beaux souvenirs professionnels »



LES CHEFS ÉTOILÉS, LA DIRECTION DE RABELAIS ET LES STAGIAIRES REÇUS À PARIS

Il m'est apparu important d'accueillir, à l'Assemblée nationale, celles et ceux que j'avais rencontrés au lycée Rabelais. Ils ont ainsi pu visiter les cuisines de l'Hôtel de Lassay, mais également découvrir les savoir-faire en matière de décoration florale, d'entretien du patrimoine... La journée s'est terminée par une séance de questions au gouvernement.



FABRICE PORTERY

Directeur opérationnel R'PUR revient sur la rencontre avec Claude Bartolone et les suites de sa visite.

DES PROJETS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'est à Normandie Incubation que le Président de l'Assemblée nationale a débuté sa visite à Caen. Il a pu rencontrer des porteurs de projets innovants en matière de développement durable, qui ont pu se développer grâce à l'action de l'Incubateur.

Arnaud BLOSSEVILLE, Président de la société Tidalys, a présenté son prototype d'hydrolienne flottante qu'il développe pour l'exploitation de fermes hydroliennes délivrant une énergie marine renouvelable à bas coût, dans le respect de l'environnement.



Présentation d'un prototype

Jean-Christophe FRYDLENDER, Président de la société WIBEE SAS, a pu exposer le fonctionnement du prototype d'éolienne urbaine testé actuellement et qui représente une rupture technologique par rapport aux modèles actuels. Ces porteurs de projets ont été invités à l'Assemblée nationale en janvier 2014 par Claude BARTOLONE pour échanger sur le thème « la transition écologique en débat ».

Guy DUCOS, Président de l'entreprise d'insertion R'PUR, a accueilli le Président de l'Assemblée dans ses locaux. Son Directeur, Fabrice PORTERY a participé au débat sur la transition écologique et à la rencontre que j'ai organisée à l'Assemblée avec la Ministre en charge de l'Economie sociale et solidaire, secteur de l'économie dont R'PUR fait partie intégrante.

« La visite de R'PUR par Claude Bartolone le 18 Octobre 2013 sous l'impulsion de Laurence Dumont nous a permis de présenter notre mission d'insertion, nos activités autour de la récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques et du réemploi informatique. Ce fut également l'occasion d'échanger sur les enjeux de l'insertion par l'activité économique. Cette rencontre a aussi permis de confirmer nos projets de développement dans le cadre des lois en cours de préparation. Les invitations de Laurence Dumont et de Claude Bartolone à l'Assemblée Nationale qui ont suivi nous ont permis de continuer ces échanges avec les principaux initiateurs du projet de loi, ainsi qu'avec la Ministre Fourneyron. La journée s'est terminée en assistant aux traditionnelles questions au gouvernement. Une journée riche d'enseignement et particulièrement enrichissante ».

UN QUARTIER QUI CULTIVE LE LIEN SOCIAL GRÂCE AU JARDIN PARTAGÉ

Caen/octobre 2013
Discussion improvisée avec les habitants du quartier



À St-Jean Eudes, sur cette partie caennaise de ma circonscription, le jardin partagé constitue « le poumon » de la vie du quartier. Sous l'égide de l'Union Sportive Saint Jean Eudes (USSJE), ce sont des hommes et des femmes remarquables qui ont fait de cet espace un lieu de rencontre, d'échange. Aujourd'hui, c'est une référence pour les projets qui naissent un peu partout dans l'agglomération.

Les activités qui s'y développent sont multiples. Chaque semaine, des fruits et légumes de l'association « les jardins d'Arlette », y sont vendus. Des initiations au jardinage sont proposées aux enfants de l'école du Puits Picard dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire. Des cuissons de pain, de plats cuisinés, de pâtisseries sont organisées dans le four à pain. Des repas partagés viennent ponctuer

le quotidien des habitants. Des « temps de vie » qui cadrent bien avec toutes les autres activités proposées à l'USSJE.

C'est tout cela que j'ai voulu faire découvrir au Président de l'Assemblée nationale. Accueilli chaleureusement, Claude Bartolone, qui est reparti avec une pleine corbeille de légumes, a été particulièrement touché par les témoignages des acteurs de ce lieu.

“J'ai apporté mon soutien au projet en allouant une subvention au titre de ma Réserve Parlementaire”

LE 70^E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

L'occasion d'associer, pour la première fois, des parlementaires des pays impliqués dans la Bataille de Normandie



Ce 70^e anniversaire se devait d'être un marqueur fort de la transmission de la mémoire et de l'amitié entre les peuples.

LE VOTE D'UNE RÉOLUTION FRANCO-AMÉRICAINE



Paris/mai 2014 – Discours sur la Résolution franco-américaine

L'idée d'un vote à l'Assemblée nationale d'une résolution franco-américaine portant sur le débarquement est née du voyage du Président de Région, Laurent BEAUVAIS, à Washington en février 2014, avec une délégation de jeunes lycéens. Dans ce cadre, la délégation bas-normande a rencontré des vétérans et des parlementaires américains. C'est au titre de ma délégation aux affaires internationales que j'ai bien volontiers accepté de porter ce projet, côté français.

Après plusieurs mois de travail avec le Sénat américain, j'ai présenté, le 6 mai 2014, une résolution « exprimant la gratitude et la reconnaissance de l'Assemblée nationale pour les actes militaires des membres des forces alliées ayant pris part au débarquement

en Normandie ». Pour le vote de ce texte, j'ai invité Léon GAUTIER, ancien membre des fusiliers marins du commando Kieffer, qui a débarqué le 6 juin 1944 à Ouistreham, mais également les lycéens et leurs professeurs qui s'étaient rendus à Washington. Au cours du mois de mai, le Sénat et la Chambre des représentants des Etats Unis ont adopté, dans les mêmes termes, ce texte.

UNE CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC LES VÉTÉRANS ET LES PARLEMENTAIRES ÉTRANGERS

Particulièrement attachée à la diplomatie parlementaire, j'ai, dans le droit fil du vote de la Résolution, proposé au Président de l'Assemblée nationale d'inviter, à Paris, à la veille du 6 juin, les députés français et étrangers des groupes d'amitié des pays impliqués dans la Bataille de Normandie. Ainsi, plus de 200 parlementaires, dont une importante délégation américaine emmenée notamment par la leader du Parti Démocrate à la Chambre des représentants, Nancy PELOSI, et

des vétérans ont été reçus à l'Hôtel de Lassay, à la veille des commémorations. Le lendemain, ils ont participé, suite à mes démarches auprès du Président de la République, à la cérémonie internationale de Ouistreham.

DES CÉRÉMONIES INTERNATIONALES AUX HOMMAGES DANS LA CIRCONSCRIPTION

Le 6 juin 2014 restera une journée mémorable. Les cérémonies officielles ont été empreintes de solennité et d'émotion. Ce fût un honneur pour moi de participer à l'hommage rendu, par le Président de la République, aux victimes civiles au Mémorial de Caen, d'écouter le discours du Président Obama au cimetière américain de Colleville sur Mer et enfin d'assister avec les Chefs d'Etat à la cérémonie Internationale de Ouistreham. Le 70^e anniversaire a été une grande réussite et l'engouement populaire massif. Dans les communes de ma circonscription, comme à Giberville et Sannerville, j'ai une nouvelle fois pu mesurer l'attachement des élus et des habitants à vouloir honorer les vétérans et continuer à faire ce travail mémoriel pour les générations futures.

EN CHARGE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Paris/juin 2014 – Echanges avec des vétérans américains

“Toute tendances politiques confondues, mon texte a été voté à l'unanimité”

MON **IMPLICATION** POUR LES **DOSSIERS** **LOCAUX**

Être députée, c'est aussi savoir tisser des liens privilégiés à Paris pour défendre et promouvoir la circonscription



Caen/novembre 2013
Showroom des entreprises du pôle TES, lors de la visite de la Présidente de la CNIL

UNE NOUVELLE DÉFINITION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

En juin 2014, la Ministre de la Ville a dévoilé la nouvelle carte de la géographie prioritaire. À Caen, la Pierre Heuzé, la Grâce de Dieu et le Calvaire Saint Pierre, à Hérouville Saint Clair, les Belles Portes, le Grand Parc, le Val et la Grande Delle font parties des « 1300 quartiers » qui, au niveau national, bénéficieront d'une solidarité nationale renforcée. Grâce aux nouveaux contrats de ville, l'emploi des jeunes, la création d'entreprises, la qualité de vie des habitants seront favorisés... Lors de mes nombreux échanges au Ministère de la Ville, j'ai fait part de mes attentes pour ma circonscription. J'ai été entendue.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE POUR OBTENIR UNE ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE

Dès la création du dispositif en juillet 2012, dont l'objectif est d'apporter des réponses durables et concrètes aux territoires souffrant d'insécurité et de délinquance, il m'est apparu important que certains territoires de ma circonscription en bénéficient, et plus particulièrement Hérouville Saint Clair. En décembre 2013, le Ministre de l'Intérieur a donné une suite favorable à ma demande. Impliquant la police et d'autres partenaires comme la justice et l'éducation nationale, des résultats concrets en matière de baisse de la délinquance et d'amélioration des conditions de vie des habitants sont attendus.

LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE ET LIBERTÉS A CAEN

Le développement du numérique concerne notre quotidien, tout particulièrement celui des plus jeunes, mais ses impacts sur la vie privée ne sont pas toujours bien mesurés par tous.

Nous avons pour mission, tout en facilitant le développement de ce secteur économique, de protéger la vie privée et les libertés publiques de nos concitoyens.

C'est donc pour éclairer le législateur, mais aussi les utilisateurs et les concepteurs de ces technologies, que j'ai organisé des rencontres d'acteurs le 29 novembre 2013.

Isabelle FALQUE-PIERROTIN, Présidente de la CNIL, est venue passer la journée à CAEN.

Un premier temps organisé avec le Conseil régional, la Miriade et le pôle TES a permis d'échanger avec les entreprises sur la protection des données personnelles, dans le cadre de leur activité.

Un 2^e temps a rassemblé les acteurs normands du collectif « éducation numérique : grande cause nationale », constitué afin de promouvoir une éducation au numérique.

Une troisième séquence, en partenariat avec l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) de Caen, les CEMEA et le Conseil régional était consacrée à la présentation du dispositif d'éducation aux écrans généralisé par le conseil régional et les échanges avec les futurs enseignants.



Hérouville/janvier 2014 - Séance auprès des classes de seconde du lycée ALLENDE

ÉDUCATION AUX ÉCRANS

le Conseil régional généralise un dispositif innovant

Pour responsabiliser les jeunes dans leurs usages des technologies numériques, la Région a mis en place une action d'éducation aux écrans dans plusieurs lycées et CFA. L'initiative a remporté le 1^{er} prix des trophées des technologies éducatives en 2011. Les ateliers organisés dans les lycées et CFA permettent de sensibiliser les jeunes à l'intérêt, mais aussi aux dangers du net. Cette initiative doit, à terme, toucher l'ensemble des classes de seconde.

J'ai pu assister à l'une des trois séances d'éducation aux écrans pour les secondes au Lycée ALLENDE à Hérouville Saint Clair. Assurée par des animateurs des CEMEA, les interventions ont permis aux jeunes de tester par eux-mêmes les failles de la navigation et de la « vie » sur internet et d'avoir des outils pour se protéger.



Paris/juin 2014
L'hommage aux vétérans en présence des parlementaires étrangers

Première Vice-présidente de l'Assemblée nationale, je suis en charge des activités internationales de l'Assemblée nationale. À ce titre, je gère les groupes d'amitié, j'assure aux côtés du Président la représentation de l'Assemblée nationale à l'étranger et je reçois les délégations étrangères.



Chine/janvier 2014
Cinquantième des relations diplomatiques Franco-Chinoises



Grande Bretagne/ septembre 2013
G20 des parlements

“Je suis intervenue à plusieurs reprises auprès des Ministres de l'Intérieur et de la Justice”

AU PLUS PROCHE DU TERRAIN

Être députée, c'est être sur le terrain de la circonscription au quotidien



AUX CÔTÉS DES AIDES À DOMICILE

En janvier, j'ai accompagné le mouvement des structures d'aide à domicile et des syndicats dans leur combat pour le maintien d'une prise en charge digne des personnes âgées et handicapées face aux arbitrages du Conseil général.

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, débattu en septembre, permettra par un relèvement des plafonds de l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) et par une remise à plat de l'aide à domicile d'apporter des réponses aux craintes légitimes qui ont été exprimées.



Caen/février 2014
Rencontre avec l'équipe de Basket CBC organisée par les Clubs CCI Territoires



Argences/avril 2014 - Remise des écharpes aux maires adjoints



Iffs/mars 2014 - Rencontre avec la classe de CM2 du Parlement des enfants



Hérouville Saint-Clair
Épron/novembre 2013
Visite du Ganil
Chantier Spiral 2



Caen/avril 2014 - Cérémonie de remise de médailles jeunesse et sport à la région Basse-Normandie



Caen/juin 2014 - Journée Internationale des réfugiés avec l'ARCAL

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

17 rue Paul Toutain - 14 000 CAEN
Tél. 02 31 78 15 10
ldumont@assemblee-nationale.fr
www.laurencedumont.net

Accueil de 14h à 17h ou sur rendez-vous.

PERMANENCES SUR LA CIRCONSCRIPTION :

À Hérouville Saint-Clair
le 2^e vendredi de chaque mois.

À Troarn
le 2^e samedi de chaque mois
Maison des associations - route de Rouen.

Si vous souhaitez assister à une séance ou visiter l'Assemblée Nationale, contactez la permanence Parlementaire.

